

Saint-Pierre-et-Miquelon : un faible nombre d'habitants dans un contexte géographique difficile

Saint-Pierre-et-Miquelon est situé dans l'océan Atlantique nord. Cet archipel français d'Amérique du Nord se situe à 25 km au sud de l'île canadienne de Terre-Neuve. Ancien département d'outre-mer, puis collectivité territoriale à statut particulier, c'est aujourd'hui une collectivité d'outre-mer.

Deux îles principales composent l'archipel : Saint-Pierre, la plus petite, abrite 86 % de la population, et Miquelon qui est constituée de deux presqu'îles : Grande Miquelon et Langlade reliées entre elles par un isthme de sable depuis le XVIII^e siècle.

La population, en progression lente depuis le début du XX^e siècle, comptait au 1^{er} janvier 2009, selon les chiffres de l'Insee, 6 082 habitants soit respectivement 5 478 et 604 habitants sur les communes de Saint-Pierre et Miquelon-Langlade.

À Saint-Pierre, un centre hospitalier emploie environ 200 personnes, dont une vingtaine de personnels médicaux. Chaque année plusieurs spécialistes y viennent en mission. La Caisse de prévoyance locale a contribué à la création, en 2007, d'un centre de santé distinct de l'hôpital. À Miquelon, il existe un poste médical doté d'un médecin. En 2014, plus de deux millions d'euros ont été investis dans le domaine de la télé-médecine, excellente réponse à l'éloignement, à ce titre des pré-consultations en cancérologie, en dermatologie, ont significativement permis des réponses plus précoces dans des domaines variés.

Les prises en charge nécessitent une coopération développée avec les hôpitaux canadiens, en particulier, Saint-Jean de Terre-Neuve pour les urgences vitales (environ 60 par an), Halifax et Moncton au New Brunswick. Il est à signaler que la Royal Rescue canadienne peut être amenée à intervenir en soutien d'évacuation, en particulier dans les périodes de tempêtes.

L'hôpital de Moncton présente l'intérêt d'un environnement francophone et l'on peut penser que les coopérations à venir vont s'intensifier, un projet de journées médicales entre l'hôpital de Saint-Pierre et Moncton sont à l'étude.

La Caisse de prévoyance sociale mène régulièrement des négociations tarifaires avec les établissements canadiens dont les prix peuvent être, à acte médical similaire, 3 à 4 fois plus élevés.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, les compétences dévolues aux agences régionales de santé sont exercées par un service déconcentré de l'État placé sous l'autorité du préfet : l'administration territoriale de santé (*article L. 1441-1 du Code de la santé publique*). Celle-ci met en œuvre et coordonne la politique de santé dans toutes ses composantes, pour mieux adapter les réponses aux spécificités et aux besoins locaux. L'administration territoriale de santé bénéficie de l'aide de l'ARS d'Aquitaine dans les domaines médicaux, pharmaceutiques ou encore de la veille sanitaire.

Compte tenu du faible nombre d'habitants, le coût de l'offre de santé à Saint-Pierre-et-Miquelon est élevé. Rapporté au nombre d'habitants c'est le plus élevé d'outre-mer.

Les dépenses de santé du régime général de l'Assurance maladie sont importantes. Elles progressent de 9,8 % en 2012 pour atteindre 32,4 millions d'euros¹. L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) indique, dans son rapport sur l'année 2012, que cette évolution est liée à la progression des dépenses maladies en raison de l'augmentation de la dotation globale hospitalière (+9,9 %) et des soins à l'extérieur de l'archipel (+14,2 %), qui représentent respectivement 47 %

1. Rapport de l'IEDOM, Saint-Pierre-et-Miquelon, 2012

SAINT-PIERRE et MIQUELON



et 24 % des dépenses du régime général de l'Assurance maladie. Les prestations versées pour couvrir les accidents du travail, stables durant les années 2010 et 2011, s'accroissent également en 2012 pour s'établir à 1,1 million d'euros. Ce coût provient aussi notamment des évacuations sanitaires pour les malades réclamant des soins ne pouvant être prodigués sur place. Au nombre de 1 254 en 2006, et 1 269 en 2014, elles ont eu lieu à 82 % vers le Canada (principalement Saint-Jean de Terre-Neuve) et à 18 % vers la métropole.

Le Plan stratégique territorial de santé, adopté en 2015, s'est fixé des objectifs plutôt classiques, mais que le contexte géographique et les caractéristiques locales ne rendent pas aisés :

- piloter le système de santé pour permettre une continuité dans la prise en charge des patients ;
- structurer l'accès aux soins et aux prises en charge médico-sociales en filière ;
- organiser les parcours santé. 🐟

Emmanuel Kiss de Montgolfier
Directeur de l'administration territoriale de santé de Saint-Pierre-et-Miquelon